



MOULINS à VENIR

Lettre d'information trimestrielle de l'association Moulins à venir / n°5 / Mai 2010

éditorial

La question du marché couvert, s'il n'y a pas de rebondissement au feuillet, a été réglée. Mal réglée, à notre avis, mais définitivement validée par le conseil municipal. Il est donc inutile de continuer à imaginer tout ce qui aurait pu être...

C'est la loi de la démocratie de se soumettre aux décisions de la majorité. A l'inverse, le marché du dimanche, que nous proposons depuis de nombreuses années à été installé et il plaît aux Moulinois.

En cette période de grande catastrophe économique, écologique et sociale le petit groupe que nous sommes continuera à réfléchir et proposer aux Moulinois des idées d'ici et d'ailleurs qui pourraient inscrire la ville dans un développement harmonieux. Au "développement durable", très maltraité par un grenelle de l'environnement qui peu à peu perd sa substance, nous préférons un développement solidaire basé sur une économie sociale gardienne d'un environnement dont la protection garantira l'avenir de nos enfants.

Ne soyons pas trop rêveurs ! mais au niveau d'une ville de la taille de la nôtre il est possible de faire beaucoup de choses dans ce sens. A nous de convaincre...

Festi BD' : à la hauteur de son 10^{ème} anniversaire.

Aux esprits chagrins qui trouvent que notre préfecture manque de dynamisme, d'innovation et de volonté, l'association Viltais a su montrer qu'un festival de BD à Moulins pouvait prendre une dimension nationale.

Une fois de plus, c'est l'association présidée par Jacques Lahaye et dirigée par Yannick Lucot qui décline une idée qui réussit : permettre à des jeunes de s'investir à long terme dans un projet pour que chacun donne le meilleur de soi, partageant ainsi le succès de tous.



Les quartiers sud ont ainsi réveillé « la belle endormie » en faisant parler d'elle dans un supplément régional du quotidien local, dans le journal de France 3 et surtout par le bouche à oreille qui devrait permettre, chaque 2^o weekend de mars, de fidéliser un public toujours plus nombreux en maintenant la gratuité du Festi'BD.

Près de 60 bénévoles se sont investis pour que près de 50 des meilleurs auteurs

de BD soient présents à Moulins dans des conditions optimum. Le doublement des salles de l'Espace Villars, près du CNCS, a permis de rendre plus convivial et confortable l'accueil de plus de 11 000 visiteurs pulvérisant l'objectif, pourtant ambitieux, des 10 000 visiteurs pour le 10^{ème} anniversaire.

Des rencontres avec des scolaires, des jeunes, des personnes âgées, ont permis un contact direct avec les auteurs. Un partenariat avec le Conseil Général a débouché sur une exposition « Rahan » au musée Anne de Beaujeu et une exposition Margerin au centre de l'illustration. La Bd s'exposait aussi au CNCS, à la salle des fêtes, à la caisse d'épargne et à la résidence @nima.

La tour ronde des Champins rappelait ainsi que c'était de là qu'était parti le petit Festi'BD qui se classe maintenant parmi les 10 premiers festivals de France.

Le marché du dimanche : enfin !



Il était particulièrement joyeux celui de ce 1er mai où l'on pouvait croiser, devant le marchand de guimauves ou celui d'épices et d'olives, un grenadier du Premier empire, un mousquetaire sorti tout droit des livres de Dumas, ou une bourbonnaise inclinant, devant toute une collection de

nappes brodées, sa coiffe aux deux bonjour ! Et comment de ne pas saliver devant les étals d'asperges, de fromages ou de saucissons ou se rêver jardinier devant les plants de Rose de Berne, d'Andine cornue, de Romaine ou de Fournaise. Non, ce ne sont pas des salades mais des plants de tomates que votre promeneur n'avait jusqu'à présent jamais rencontrés.

Oui, ce marché du dimanche avec ses saccarauts et camelots divers a un petit air de vacances qui donne envie, pour une fois, de prendre son temps.

Qu'attendent les jeunes moulinois ?

Quand on veut en référer à une certaine légitimité à donner un avis sur la ville, on brandit souvent l'avis des vieux Moulinois qui, eux, savent... Mais les jeunes, c'est pourtant bien pour eux qu'elle doit exister cette ville ! Alors, laissons-les parler.

Même plus de fontaine place d'Allier pour se donner rendez-vous ! Alors que faire ? Nous avons tremblé quand *Les murs ont des oreilles* ont cessé leurs activités. Heureusement, la *Ch'tite mine* a su prendre le relais. Mais un seul café-concert pour une préfecture, c'est peu. Il manque un réel lieu de rencontre, d'échanges et de convivialité. Les murs moulinois abritent-ils une maison des jeunes ? Non ! On préfère garder une immonde salle des fêtes, vétuste, quasi à l'abandon car ne répondant plus aux besoins des associations. Place Maréchal-de-Latre-de-Tassigny, l'espace ne manquait pourtant pas pour construire un vrai centre de culture, autour de l'école de musique et de la médiathèque, avec un cinéma, une nouvelle salle des fêtes et, pour dynamiser le tout en journée et en faire un vrai lieu de rencontres avec un (ou des) cafés littéraires ou ludiques, des librairies... Il suffit de constater le succès du centre culturel Leclerc ! Le privé n'a pas attendu le public sur ce coup-là, et la mairie a manqué le coche... La médiathèque quant à elle, ne donne pas franchement envie d'y rentrer, et côté informatique, Moulins est loin d'être une ville « branchée »... Alors on fait du skate devant l'entrée. Il y a bien une zone de loisirs aux Champins, mais elle aussi paraît bien abandonnée. Les bosses pour le vélo sont lessivées par les pluies, et le plan d'eau est en train d'étouffer faute d'entretien à l'instar de bien des équipements moulinois.

Bien sûr, on peut enfourcher notre vélo et profiter des pistes cyclables ! Oui, mais il n'y en a qu'une. Certes très longue mais pour se rendre au cœur de la ville, il faut cohabiter avec les voitures, ce qui n'est pas toujours facile. De nombreux jeunes, qui n'ont pas le permis et qui ne veulent ou ne peuvent pas acquérir un scooter, se déplacent à vélo pour se rendre en cours ou tout simplement pour leurs loisirs (et aucune cérémonie municipale pour récompenser les bons cyclistes, comme on le fait avec les scooters !). Ceux-là

constatent chaque jour l'absence de véritables pistes cyclables à Moulins. Qui n'a jamais vu un cycliste sur le pont Régemortes, préférant emprunter le trottoir (ou le pont de fer !) qui n'est déjà pas bien large, afin d'éviter le danger que représentent les trois voies du pont...

Il n'y a pas de réelle volonté d'améliorer la vie des cyclistes. Tout au plus trouve-t-on des zones matérialisées par une simple bande blanche sur la chaussée... Moyen rapide et peu onéreux de dire que l'on aménage des pistes cyclables ! La sécurité des déplacements à vélo devrait devenir une priorité, car, au-delà de la jeunesse, les utilisateurs sont de plus en plus nombreux et le besoin est réel.

minérale. C'est la même chose au CNCS. L'horrible vue du bunker de conservation des costumes aurait pu être atténuée par l'engazonnement du site, des plantations, pour en faire un agréable lieu de promenade pour les habitants de la rive gauche et un bon complément au Centre. Moulins a aussi la chance d'être traversée par l'Allier, l'une des dernières rivières sauvages de France. Il serait intéressant de réfléchir à des aménagements qui, sans perturber la nature du milieu, permettraient aux Moulinois d'avoir un plaisant lieu de détente et de découverte de l'admirable site que représentent les rives d'Allier, aussi bien en amont qu'en aval du pont. Cette



Même si Moulins ne veut pas souffrir de comparaison avec Yzeure, la ville pourrait prendre exemple sur cette dernière pour ce qui est des parcs. Où trouver la verdure à Moulins ? A part le jardin de la gare et celui du Musée, il y a peu d'endroit où savourer le retour du printemps. On nous a vanté les espaces de promenade retrouvés sur les cours, mais ceux-ci semblent faire l'apologie du monde minéral... Pas une fleur, pas une bordure, ni-même une fontaine devant le théâtre, ou un kiosque, dont le périmètre semble avoir été délimité sur les cours, ne vient briser la monotonie de cette horizontalité

rivière qui a fortement marqué la vie des citoyens (par ses crues, ou la présence des fameux bateaux-lavoirs) est oubliée maintenant qu'elle est apprivoisée alors qu'elle pourrait devenir un outil pédagogique inestimable de sensibilisation au respect des milieux naturels et à leur compréhension.

Ensuite, qu'en est-il du marché couvert ? Car au-delà de l'a priori qui veut que ce lieu ne soit pas spécialement fréquenté par les jeunes, cela ne signifie pas qu'ils n'ont pas leur mot à dire ! Ce marché fait partie du patrimoine de la ville, et les occasions ne manquaient pas de le



mettre en valeur et d'en faire un lieu attrayant, même pour la jeunesse... Il bénéficie d'une position centrale, entre deux lycées et le centre-ville, alors pourquoi ne pas en avoir fait, en plus d'un marché rénové, un lieu public de rencontres ? La destruction du parking couvert aurait pu ouvrir la façade sud du marché sur une place ainsi libérée. Cela aurait pu créer une vraie continuité avec les places de la Liberté, Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, Gambetta et d'Allier... Quel dommage en plus de détruire un marché qui a son charme, pour le remplacer par une structure prétendue moderne dont on attend toujours la réalisation et qui pour l'instant nous oblige à voir la place d'Allier transformée en chapiteau géant. Y'a-t-il un projet pour enfin rendre vie au Passage d'Allier ? Cet endroit unique et original dans la ville est bien morne... Pourtant, avec un minimum de volonté et le lancement de projets urbains place d'Allier, et place du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny, la continuité serait toute trouvée et la vie reviendrait d'elle-même.

Enfin, parlons du problème du pont Régemortes, récurrent à Moulins. Quelqu'un nous en avait promis un second... comme à chaque élection. Il n'y a pour l'instant pas le début d'un plan. Et pourtant, des solutions moins coûteuses et parfaitement réalisables existent pour désengorger cette voie d'accès ! Beaucoup le traversent pour se rendre au travail. Pourquoi alors ne pas imaginer des parkings relais à la Madeleine, desservis par des navettes gratuites très régulières en début de matinée et en fin d'après-midi vers et depuis le centre-ville et les principaux bureaux/usines ? De grandes villes l'ont déjà expérimenté avec succès, comme à Clermont-Ferrand, où associés à un vrai service de transport en commun, le succès fut au rendez-vous ! Un bon moyen d'allier amélioration du cadre de vie et écologique.?

Quelques sigles en Urbanisme

Dans la jungle des sigles, onomatopées barbares, le lecteur non initié se perd... et l'initié ne s'y retrouve pas toujours. Voici donc un petit lexique qui pourra vous accompagner dans certaines lectures, quelquefois un peu arides.

ANAH Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat

ADIL Agence Départementale pour l'Information sur le Logement

ANRU Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

APD Avant-Projet Détaillé / Avant-Projet Définitif

APS Avant-Projet Sommaire

ARIM Association de Restauration Immobilière

CAUE Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement

CDUC Commission Départementale d'Urbanisme Commercial

COS

Coefficient d'Occupation des Sols détermine la surface constructible sur un terrain. Cette surface est obtenue en multipliant ce coefficient par la surface du terrain. Chaque zone a son coefficient qui est mentionné au règlement du POS, devenu PLU.

CUCS Contrat Urbain de Cohésion Sociale

DDE Direction Départementale de l'Équipement

DSU Dotation de Solidarité Urbaine

FASILD Fonds d'Action et de Soutien pour l'Intégration et la Lutte contre les Discriminations

HQE Haute Qualité Environnementale

NB

(zone) zone d'équipement partiel du plan d'occupation des sols (POS) (Zone d'urbanisation diffuse)

NC (zone) zone naturelle à protéger du plan d'occupation des sols

ND

(zone) zone naturelle, à protéger en raison d'une part de l'existence de risques de nuisances, d'autre part de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique ou écologique (POS)

NTIC

Nouvelles Technologies de l'information et de la Communication

ONZUS Observatoire national des zones urbaines sensibles

OPAC Office Public d'Aménagement et de Construction

OPAH

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : Action concertée entre trois partenaires (la Ville, l'Etat et l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat). Elle donne lieu à des subventions, sur un secteur jugé prioritaire parce qu'il présente des signes d'insalubrité et de vétusté.

OPDHLM

Office Public Départemental d'Habitations à Loyer Modéré

PACT ARIM

Protection Amélioration Conservation Transformation de l'habitat - Association de Restauration Immobilière

PALULOS

Prime à l'Amélioration des Logements à usage Locatif et à Occupation Sociale

PDU Plan de Déplacements Urbains

PLU Plan Local d'Urbanisme

PRU Programme / Projet de Renouvellement Urbain

SCoT Schéma de Cohérence Territoriale

S.H.O.B Surface Hors d'Oeuvre Brute

S.H.O.N.

Surface hors oeuvre nette : C'est la somme de toutes les surfaces de planchers de chaque niveau d'une construction, déduction faite :

- des combles et sous-sols non aménageables pour l'habitation ou les activités.

- des surfaces de toitures terrasses, balcons et passages ouverts du rez-de-chaussée destinés à la circulation collective.

- des bâtiments ou parties de bâtiments aménagés en vue du stationnement des véhicules des occupants et usagers de l'immeuble.

SICTOM

Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères

U (zone) zone urbaine dans les POS et les PLU

UA (zone) zone de centre ville du plan d'occupation des sols

UB (zone) zone d'habitat dense du plan d'occupation des sols

UC (zone) zone d'habitat de densité moyenne du plan d'occupation des sols (POS)

UD (zone) zone d'habitat de densité faible du plan d'occupation des sols (POS)

UE (zone) zone d'activités du plan d'occupation des sols (POS)

ZAC

Zone d'Aménagement Concerté: LES Z.A.C. sont les zones à l'intérieur desquelles une collectivité publique décide d'intervenir pour réaliser ou faire réaliser l'aménagement et l'équipement de terrains, notamment en vue de la construction à usage d'habitation, de commerce, d'industrie de services...

ZPPAUP

Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager

ZUS Zone Urbaine Sensible



Les Moulinois ont la parole... C'est quoi l'Urbanisme ?



L'urbanisme est l'ensemble des plans et actions cohérentes, qui permettent l'organisation optimale des fonctions techniques, sociales et esthétiques de la ville.

Le droit de l'urbanisme est un ensemble de règles et d'institutions, établies en France, en vue d'obtenir un aménagement de l'espace conforme aux objectifs d'aménagement des collectivités publiques.

En voyant les réalisations passées, en découvrant les projets futurs de la municipalité, les Moulinois doivent se poser quelques questions sur le devenir de leur centre ville, sur le bien-fondé des décisions prises, eu égard aux critères définis en introduction.

Peut-on parler de cohérence quand, en prétendant revitaliser le centre ville, on accepte, mieux, on participe à l'exil des cinémas en périphérie, quand on pérennise la fête des Cours au-delà des limites urbaines ; quand on prévoit de vider la rue d'Allier de son commerce phare ?

Comment peut-on peser sur l'aménagement urbain lorsque l'on cède le patrimoine public aux intérêts particuliers ?

Où est le plan de circulation sensé amener les touristes à visiter Moulins ; où est la porte attractive, sur l'axe Nord-Sud pour les inciter à la visite ?

Est-ce raisonnable de promouvoir des activités économiques au Nord, commerciales au sud, quand les zones d'habitations se développent à l'ouest ? (Monsieur Régemortes, au secours !)

Les réunions de type Grenelle sont dans l'air du temps, les Moulinois ont des désirs et des idées. Ne serait-il pas judicieux de les laisser s'exprimer sur ce sujet majeur pour leur avenir ?

- à vos agendas -

URBANISME & DÉVELOPPEMENT DURABLE

le projet d'éco-quartier à Vichy en exemple...

conférence-débat avec

Joël Herbach Directeur de l'Urbanisme de la ville de Vichy

mardi 25 mai 2010 à 20h30

au Colisée (Moulins)

On aime, malgré une fermeture pendant deux années, que la médiathèque devienne communautaire; car cela apportera beaucoup de possibilités et un meilleur confort pour les lecteurs. Mais la bibliothèque du FLORILEGE reste communale et son personnel a diminué, à tel point qu'elle ferme en cas de congé. Sera-t-elle reliée à la médiathèque pour profiter des nouveaux avantages liés à la rénovation ?

On aime l'ouverture d'une boucherie au centre commercial des Champins ce qui lui redonne un peu d'attrait.

On n'aime pas l'état déplorable de la clôture de l'école des Rives d'Allier, quand on parle partout de sécuriser les établissements scolaires.

On n'aime pas l'entassement des nouvelles constructions derrière le centre commercial des Champins alors qu'on nous avait annoncé que l'objectif de Plan de Rénovation Urbaine (PRU) était de créer un meilleur environnement en rasant certains immeubles pour donner plus d'espace aux habitants !

On aime le nouveau marché du dimanche et on espère qu'il va fidéliser une clientèle.

On n'aime pas les pattes de poulets qui se carapotent en nous laissant la couveuse d'entreprises en friche...

On aime l'animation offerte par le Jazz-club et on souhaite que des animations diverses soient programmées chaque dimanche pour donner un petit air de fête à la place d'Allier.

On avait aimé l'exposition de sculptures d'animaux extraordinaires sur les Cours, on aimerait bien que d'autres expositions viennent animer ce lieu de promenade.

On n'aime pas que les gens du voyage soient obligés de s'installer sur la plaine de jeux des Champins parce que la plateforme qui leur est destinée n'est toujours pas opérationnelle.

On n'aime pas que le, certes nécessaire, nouveau commissariat de police, face de l'ombre par son profil à la belle perspective de l'école d'infirmières...

On n'aime pas le manque d'unité du mobilier urbain, en particulier les bancs et les réverbères.

Humour

Pierre-André Périssol, Président d'un atelier pour la reconversion d'une friche portuaire en Chine : une vocation ?



Clément Brossard

Nicole Zammit, Dominique Beauvils, Roger Souillard, Alain Bouterige, Clément Brossard, Loïc Geneste, ont participé à la rédaction de cette lettre citoyenne